

lieu de mettre, comme par le passé, à la disposition des passagers la somme strictement nécessaire pour qu'ils puissent solder eux-mêmes la dépense à laquelle ils se trouveraient ainsi obligés de faire face directement.

Je ne puis trop insister sur ce point qu'il convient de prendre les mesures nécessaires pour que les officiers, fonctionnaires ou agents de la marine qui voyagent à l'étranger ne se trouvent pas retenus en route par l'impossibilité d'obtenir, en temps utile, les moyens de continuer leur voyage.

3^e Frais accessoires de passage sur les navires étrangers.

Vin. — Cette dépense doit rester à la charge des passagers.

Frais de maladie. — Les dépenses effectuées à ce titre seront remboursées aux passagers de l'État, par décision du ministre, sur la production d'un mémoire dûment acquitté par le médecin du bord.

Gratifications aux domestiques. — Cette dépense, qui est facultative, doit rester à la charge des passagers.

Transport des bagages, frais d'embarquement et de débarquement. — Des indemnités fixées comme suit sont allouées aux passagers de l'État pour les couvrir des frais auxquels ils ont à faire face pour le transport, l'embarquement et le débarquement de leurs personnes et de leurs bagages, savoir :

Désignation des catégories	Officiers et assimilés			Aspirants et assimilés	1 ^{re} Maîtres, Maîtres et assimilés
	généraux	supérieurs	inférieurs		
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
1 ^{re} catégorie....	50 »	40 »	30 »	25 »	15 »
2 ^e catégorie....					
3 ^e catégorie....					
4 ^e catégorie....	35 »	25 »	20 »	15 »	10 »
5 ^e catégorie....					

NOTA. Ces indemnités ne sont payées qu'une seule fois, pour chaque voyage, du point de départ au point d'arrivée, sans tenir compte des escales ou arrêts. Elles sont destinées à faire face aux dépenses de transport de bagages, soit à l'embarquement, soit au débarquement, soit en cours de voyage.

Les seconds-maîtres, quartiers-maîtres, marins et assimilés ne peuvent prétendre à aucune indemnité pour frais de transport de bagages.

La 1^{re} catégorie comprend les localités suivantes : Calcutta, Melbourne, Shanghai, Hong-Kong, Batavia et la Havane.